

Déclaration des performances – Attestation de conformité n°1701072063-003 Gravillons recyclés mixtes 20/63 – CE2+ N° de décision de l'enregistrement de sortie de statut de déchet : 2022/SSD2-A/0072																
NBN EN 13242:2002+A1:2008 Granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques ou matériaux non traités pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées																
L'organisme notifié COPRO n° 1137 a délivré un certificat de conformité du contrôle de la production de JARDIN PLUS – DIVISION RECY PLUS selon le système 2+ (n° du certificat 1137-CPR-2028/20).																
Nom de l'usine de production										JARDIN PLUS – DIVISION RECY PLUS						
Adresse et coordonnées de contact du producteur :										Rue du Progrès 10, 1400 Nivelles TEL: 067/84.15.70 - FAX: 02/387.09.02 Courriel : info@jardin-plus.be Site internet : http://www.recyplus.be/						
Code d'identification unique du produit				Identification du produit				Matériau								
1701072063				20/63				Gravillons recyclés mixtes								
PERFORMANCES DECLAREES DANS LE CADRE DU MARQUAGE CE																
GC80/20	GT apd	Rc40+	Rcug50+	Rb50-	Ra10-	Rg2-	X1-	FL5-	f4-	MB 10-	LA npd	MDE npd	SS npd	MS npd	V npd	
GRANULARITE																
Ouverture du tamis			Ouverture du tamis (mm)						Pourcentage passant déclarée (%)							
2 D			125						Égale à 100							
1,4 D			90						Égale à 100							
D			63						Entre 85 et 99							
d			20						Entre 0 et 20							
d/2			10						Inférieur à 5							
LEGENDE																
d/D	Granulométrie (NBN EN 933-1)			Identification (NBN EN 933-11)			FI	Coefficient d'aplatissement (NBN EN 933-3)								
f	Teneur en fines (NBN EN 933-1)			Rc	Débris de béton			MS	Résistance au sulfate de magnésium (NBN EN 1367-2)							
MB	Bleu de méthylène (NBN EN 933-9)			Rcug	Débris de béton, pierres naturelles et verre			F	Résistance Gel/Dégel (NBN EN 1367-1)							
LA	Los Angeles (NBN EN 1097-2)			Rb	Débris de maçonnerie			V	Stabilité volumique (NBN EN 1744-1 § 19.3)							
MDE	Micro Deval (NBN EN 1097-1)			Ra	Débris asphaltique			M.O.	Présence de matières organiques (NBN EN 1744-1 § 15.1)							
MVA	Masse volumique réelle (NBN EN 1097-6)			Rg	Débris de verre			SS	Sulfates solubles dans l'eau (NBN EN 1744-1 § 10.2)							
MVV	Masse volumique en vrac (NBN EN 1097-6)			X	Contaminants non flottants			S	Soufre total (NBN EN 1744-1 § 11)							
WA24	Absorption d'eau 24h (NBN EN 1097-6)			FL	Contaminants flottants			Apd	Aucune performance déterminée							
GA	Catégorie granulaire			-	-			-	-							

Le produit livré satisfait aux critères visés au point 1.3 de l'annexe 2 à l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2019 portant exécution la procédure de sortie du statut de déchet. JARDIN PLUS – DIVISION RECY PLUS applique un système de gestion conforme aux exigences de la section 4 de l'annexe 2 à l'arrêté du Gouvernement wallon du 28 février 2019 portant exécution la procédure de sortie du statut de déchet prévue et qui a été vérifié par un organisme d'évaluation de la conformité accrédité pour cette réglementation. Cette déclaration de performance a été établie conformément avec les articles 4. 66 et les annexes III du règlement (EU) No. 305/2011 du parlement européen et du conseil du 9 mars 2011.

Nous déclarons que les performances de tous les granulats référencés ci-dessus sont conformes à celles déclarées. La présente déclaration des performances est établie sous notre seule responsabilité et je certifie que les renseignements ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.



Fait à Nivelles, le 14 avril 2023

Avec le soutien de :



Florence de Tollenaere, Responsable
Qualité